

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPUIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

LES IDEES DE M. RENAN

C'est la Nouvelle Revue qui nous sert à nouveau quelques unes de ces idées, extraites d'un livre sur l'Avenir de la Science, dont il paraît que M. Renan va renforcer son bagage littéraire et philosophique.

L'une de ces idées se rapporte au sort qui attend dans l'histoire tous ceux qui n'ont pas, en cette vie, conquis la renommée. Que devient leur œuvre, le fruit de leur obscur labeur? Et M. Renan de répondre :

Chaque nation, chaque forme intellectuelle, religieuse, morale, laisse après elle un court résumé, qui en est comme l'extrait et la quintessence, et qui se réduit souvent à un seul mot. Ce type abrégé et expressif demeure pour représenter les millions d'hommes à jamais obscurs qui ont vécu et qui sont morts sans que leur nom soit jamais parvenu à la postérité.

Cela ne paraît pas très consolant. Mais l'auteur ne s'embarrasse pas pour si peu. N'a-t-il pas dit ailleurs que la vérité pouvait très bien se trouver à la fois dans deux propositions contradictoires? Cependant il essaie un commentaire par voie de comparaison, et voici comment il nous fait entendre qu'il conçoit la chose. Jamais peut-être le triste personnage n'a glissé avec plus de perfidie la négation du Dieu personnel dans une peinture chatoyante, qui semblerait à première vue faite pour amener la proclamation de la croyance en Dieu :

Je vais dire le plus ravissant souvenir qui me reste de ma première jeunesse; je verse presque des larmes en y songant. Un jour, ma mère et moi, en faisant un petit voyage à travers ces sentiers pierreux des côtes de Bretagne qui laissent à tous ceux qui les ont foulés de si doux souvenirs, nous arrivâmes à une église de hameau, entourée, selon l'usage, du cimetière, et nous nous y reposâmes. Les murs de l'église en granit à peine égarri et couvert de mousse, les maisons dalentour construites de blocs primitifs, les tombes serrées, les croix renversées et effacées, les têtes nombreuses rangées sur les étages de la maisonnette qui sert d'ossuaire, attestaient que depuis les plus anciens jours où les saints de Bretagne avaient paru sur ces flots on avait enterré en ce lieu.

Ce jour là, j'éprouvai le sentiment de l'immensité, de l'oubli et du vaste silence où s'engloutit la vie humaine avec un effroi que je ressens encore, et qui est resté un des éléments de ma vie morale. Parmi tous ces simples qui sont là, à l'ombre de ces vieux arbres, pas un, pas un seul ne vivra dans l'avenir; pas un seul n'a inséré son action dans le grand mouvement des choses; pas un seul ne comptera dans la statistique définitive de ceux qui ont poussé à l'éternelle roue. Je servais alors le Dieu de mon enfance, et un regard élevé vers la croix de pierre, sur les marches de laquelle nous étions assis, et sur le tabernacle, qu'on voyait à travers les vitraux de l'église, m'expli-

quait tout cela. Et puis, on voyait à peu de distance la mer, les rochers, les vagues blanchissantes; on respirait ce vent céleste qui, pénétrant jusqu'au fond du cerveau, y éveille je ne sais quelle vague sensation de largeur et de liberté. Et puis ma mère était à mes côtés; il me semblait que la plus humble vie pouvait refléter le ciel, grâce au pur amour et aux affections individuelles. J'estimais heureux ceux qui reposaient en ce lieu. Depuis, j'ai transporté ma tente et je m'explique autrement cette grande nuit. Ils ne sont pas morts, ces obscurs enfants du hameau; car la Bretagne vit encore, et ils ont contribué à faire la Bretagne; ils n'ont pas eu de rôle dans le grand drame, mais ils font partie de ce vaste chœur sans lequel le drame serait froid et dépourvu d'acteurs sympathiques.

Et quand la Bretagne ne sera plus, la France sera; et quand la France ne sera plus, l'humanité sera encore, et éternellement on dira: Autrefois, il y eut un noble pays, dont la destinée fut de souffrir pour l'humanité et de combattre pour elle. Ce jour-là, le plus humble paysan, qui n'a que deux pas à faire de sa cabane au tombeau, vivra comme nous dans ce grand nom immortel; il aura fourni sa petite part à cette grande résultante. Et quand l'humanité ne sera plus, Dieu sera, et l'humanité aura contribué à le faire, et dans son vaste sein se trouvera toute vie, et alors il sera vrai à la lettre que pas un verre d'eau, pas une parole qui aura servi l'œuvre divine du progrès ne sera perdue.

Voilà la loi de l'humanité: vaste prodigalité de l'individu, dédaigneuses agglomérations d'hommes (je me figure le mouleur gâchant largement sa matière et s'inquiétant peu que les trois quarts en tombent à terre); l'immense majorité destinée à faire tapisserie au grand bal mal mené par la destinée, ou plutôt à figurer dans un de ces personnages multiples que le drame ancien appelle le chœur. Sont-ils inutiles? Non; car ils ont fait figure; sans eux, les lignes auraient été maigres et mesquines; ils ont servi à ce que la chose se fit d'une façon luxuriante; ce qui est plus original et plus grand.

"Quand l'humanité ne sera plus Dieu sera" voilà qui ne sonne pas mal; mais oyez la petite addition qui vient incontinent se joindre à cette proposition: "Et l'humanité aura contribué à le faire." En d'autres termes Dieu est le produit de l'humanité dans laquelle il se perd, selon une théorie panthéistique qui par la négation du Dieu personnel, en arrive nécessairement à la suppression de l'idée de Dieu elle-même. Tel est, du reste, l'invariable procédé du renégat Renan. La négation brutale, directe, qui avertirait immédiatement le lecteur, il s'en garde; c'est avec toutes sortes de détours, de précautions et d'enveloppement d'ophtidiens, que le personnage introduit comme négligemment le mot qui doit corrodé tout l'édifice.

Donnons un nouvel exemple de ce procédé vraiment diabolique :

On se fait souvent des conceptions très fausses sur la vraie manière de vivre dans l'avenir; on s'imagine que l'immortalité en littérature consiste à se faire lire des générations futures. C'est là une illusion à laquelle il faut renoncer. Nous ne serons pas lus l'avenir, nous nous en réjouissons et nous en félicitons l'avenir. Mais nous aurons travaillé à avancer la manière d'envisager les choses, nous aurons conduit l'avenir à n'avoir pas besoin de nous lire, nous aurons avancé le jour où la connaissance égalera le monde et où, le sujet et l'objet étant identifiés, le Dieu sera complet.

Notre immortalité consiste à intervenir dans le mouvement de l'esprit un élément qui ne pénètre pas, et en ce sens nous pouvons dire comme autrefois: Exegi monumentum a se perennius, puisqu'un résultat ancré dans l'humanité est immortel, par la modification qu'il introduit à tout jamais dans la série des choses. Les résultats de tel livre obscur et tombé en poussière durent encore et dureront éternellement. L'histoire littéraire est destinée à remplacer en grande partie la lecture directe des œuvres de l'esprit humain. Qui est ce qui lit aujourd'hui les œuvres polémiques de Voltaire? Et pourtant quels livres ont jamais exercé une influence plus profonde!

La lecture des auteurs du dix-septième siècle est certes éminemment utile pour faire connaître l'état intellectuel de cette époque. Je regarde pourtant comme à peu près perdu pour l'acquisition des données positives le temps qu'on donne à cette lecture. Il n'y a là rien à apprendre en fait de vues et d'idées philosophiques, et je ne conçois guère, je conçois guère je l'avoue, que le résultat d'une éducation complète soit de savoir par cœur La Bruyère, Massillon, J. B. Rousseau, Boileau, qui n'ont plus grand chose à faire avec nous, et qu'un jeune homme puisse avoir terminé ses classes sans connaître Villemain, Guizot, Thiers, Cousin, Quinet, Michelet, Lamartine, Sainte Beuve. Nul plus que moi n'admire le dix-septième siècle qui a sa place dans l'histoire de l'esprit humain; mais je me révolte dès qu'on veut faire de cette pensée lourde et sans critique le modèle de la beauté absolue. Quel livre, grand Dieu! que l'histoire de l'universelle, objet d'une admirable conventionnelle, œuvre d'un théologien arriéré pour apprendre à notre jeunesse libérale la philosophie de l'histoire!

Nous concevons le mépris de Renan pour Bossuet, la philosophie de l'histoire, telle qu'elle ressort de l'histoire universelle, étant de nature à gêner singulièrement les calculs du libéral qui trouve "lourd et sans critique" la pensée dont s'inspiraient les génies du dix-septième siècle.

Il est certain que ces génies eussent été, de leur côté, pleins d'un mépris bien autrement justifié pour le maraud de lettres ou de philosophie qui leur aurait voulu conter que "le sujet et l'objet étant identifiés, le Dieu sera complet" lorsque la "connaissance égalera le monde"

N'est pas une pitié que cet amphigouri d'impétié fusse pâmer, au dix-neuvième siècle, le plupart de ceux qui se sont sacrés eux mêmes juges du mérite dans la presse du boulevard ou dans les académies?

AUGUSTE ROUSSEL.

ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR MGR L'ÉVÊQUE D'ANGERS

AUX OBSÈQUES DE M. JULES MOREL.

Chanoine honoraire d'Angers

Membre consulteur de la Congrégation de l'Index.

Hier, 1er avril, ont eu lieu en l'église Saint-Thérèse d'Angers les obsèques de M. l'abbé Jules Morel, chanoine honoraire d'Angers consulteur de la Sacre Congrégation de l'Index, Mgr l'évêque d'Angers, président l'office funéraire, auquel assistaient MM. Chesneau et Pocard, vicaires généraux, prélats de la maison de Sa Sainteté; Mgr Maricourt recteur de l'université catholique d'Angers, prélat domestique; M. le chanoine Guimault vicaire général; MM. les chanoines Cherruau, Pichérit, Bucher, Sécher, Fournier; M. Moreau, chanoine d'Angoulême, filleul du vénérable défunt; M. l'abbé Davin chanoine titulaire de Versailles; les représentants de tous les ordres religieux de la ville et un grand nombre de fidèles. Après la messe, célébrée par M. Hublot curé de la paroisse, M. Freppel a prononcé l'allocution suivante, dont nous empruntons le texte à l'Anjou et donnons l'abstrait:

Mes très chers Frères,

Je croirais manquer à un devoir de justice et de reconnaissance si je n'interrompais un instant cette cérémonie funèbre, pour payer un tribut d'éloges bien mérités au vaillant athète dont la carrière vient de se terminer au milieu de nous. Polémiste vigoureux, plein de verve et d'originalité, l'abbé Jules Morel était l'un des rares survivants de cette pléiade d'écrivains catholiques qui, pendant tout un demi-siècle, ont constamment lutté pour la défense des saines doctrines. C'est à sa ville natale qu'il avait consacré les premières années de son ministère, soit comme vicaire de Saint-Maurice, soit en qualité d'aumônier des prisons. Dans l'un comme dans l'autre de ces deux postes, il s'était montré ce qu'il allait rester toute sa vie, un prêtre de tenue irréprochable et profondément attaché à son devoir. Par ailleurs, ses conférences de Notre-Dame d'Angers, premier fruit de sa jeunesse sacerdotale, annonçaient déjà, malgré leurs défauts, cette hardiesse de vues et cette force d'imagination qu'il devait déployer dans une série d'œuvres d'un caractère tout différent.

C'est, en effet, vers un autre apostolat qu'il se sentait porté par ses goûts et par la trempe particulière de son esprit; l'apostolat de la presse. Après avoir touché à l'école de Lame-

de, tout juste assez pour en mettre à profit les brillantes leçons sans rien perdre d'une doctrine restée correcte, l'abbé Morel entra dans la rédaction de l'Univers, pour n'en sortir que sous le poids de l'âge et de la fatigue. Avec quelle distinction il sut y tenir sa place pendant quarante années, c'est ce que n'a oublié aucun des lecteurs fidèles du grand journal catholique qui, dans toutes les controverses religieuses de notre temps, à partir du mouvement liturgique jusqu'au concile du Vatican et depuis, a eu le rare mérite de se trouver constamment du côté du Pape et de l'Église, c'est-à-dire de la vérité.

Assurément, messieurs, ce n'est pas au vénérable défunt qu'on a jamais pu adresser ce reproche d'Israël parlant de ses molles complaisances de quelques faux voyants d'Israël: "Dites-nous des choses qui nous plaisent: Loquimini nobis placentia." Rarement un homme aura eu moins souci de cette fausse popularité que l'on recueille en flattant les préjugés de la foule. Bien au contraire, poussant la franchise de la vérité jusqu'au degré où elle risque facilement de devenir la rudesse, l'ardent publiciste semblait avoir pris à tâche de heurter de front les erreurs les plus caressées par ses contemporains.

Plus une question soulevait de colères dans le camp des adversaires de la religion, plus elle attirait, par sa difficulté même, l'intrépide jouteur aux yeux de qui le moindre sacrifice de la vérité apparaissait comme une trahison. Ce qui excitait le plus sa verve, et même son indignation, c'était de voir que, dans le passé dix-huitième siècle de l'Église, plusieurs montraient une timidité excessive à expliquer certains faits, à justifier certaines institutions, jusqu'à vouloir se borner à plaider les circonstances atténuantes là où l'affirmation haute et ferme du droit lui semblait la meilleure des apologies. De là ses lettres si éloquentes et ses dissertations si remarquables sur l'inquisition, sur le procès de Galilée, sur le prêt à intérêt, — travail qui est bien près d'être, en son genre, un vrai petit chef-d'œuvre, — sur l'intervention des Papes dans le domaine temporel, sur tous ces points de morale ou d'histoire, si étrangement défigurés par l'ignorance et la mauvaise foi, et que l'abbé Morel a traités avec une richesse d'érudition et une fermeté de principes qui lui assurent sa place dans la littérature ecclésiastique de notre temps.

Est-ce à dire, Messieurs, que, entraîné par l'ardeur de la lutte, il ait toujours su se défendre de toute exagération? Eh! qui donc, dans une si longue carrière de polémiste, peut se flatter d'avoir gardé en toutes choses la juste mesure? Ce qu'il faut proclamer à la louange de cet écrivain de haute marque, et ce qui fera son mérite devant Dieu, comme, pour ma part, j'en suis édifié plus que je ne saurais le dire, c'est que l'amour passionné de l'Église a été le seul et unique mobile de ses actes. Les con-

(1) L'Anjou, XXX, 10.

sidérations de personnes n'entraient pour rien dans sa conduite; et, du moment qu'un intérêt religieux lui semblait en cause, ses meilleurs amis n'étaient pas à l'abri de sa critique, pour peu qu'il leur arrivât de toucher de près ou de loin à ce qu'il appelait, à tort à raison, dans son style, toujours quelque peu vif, "leurs incartades libérales."

On sait en quelle haute estime le tenait l'illustre évêque de Poitiers, Mgr Pie. Il y avait entre ces deux esprits si fortement trempés, sur la plupart des points, une étroite communauté de vues ou de sentiments. La diminution de la vérité leur semblait à l'un et à l'autre un péril souvent plus redoutable que la négation complète, parce que l'on se tient moins en garde contre une doctrine où le faux est mélangé de vrai. L'abbé Morel a passé sa vie à signaler ces demi-vérités et à combattre ces semi-erreurs qui ont troublé tant d'intelligences et affaibli si malheureusement la défense de la foi; c'est le trait caractéristique de sa carrière d'écrivain.

Quelques réserves que l'on puisse ou que l'on doive faire, particulièrement au point de vue des personnes sur ce qu'il regardait avec raison comme son principal ouvrage sa "Somme contre le catholicisme libéral" il n'en reste pas moins vrai de dire que peu d'écrivains de notre temps témoignent d'un aussi grand esprit d'analyse et d'observation en des matières qui par leur subtilité échappent facilement à l'attention. Aussi quand, à ma prière, le Souverain Pontife daigna nommer le savant auteur membre consulteur de la Congrégation de l'Index ce fut la juste récompense d'un ensemble de travaux dont le mérite nous apprend d'autant mieux aujourd'hui que les lumineux enseignements du Saint Siège on mis fin à ces controverses en rétablissant l'union dans la vérité et dans la charité.

Heureux, Mes Frères, ceux qui, après une vie de combats, peuvent mettre quelque intervalle entre les agitations de la lutte et l'éternel repos! Dieu fit cette grâce à M. l'abbé Morel. Encore, dans toute la vigueur du talent et malgré les instances de ses amis, ce vétéran de la presse catholique résolut de consacrer aux seuls intérêts de son âme les dernières années de sa verte vieillesse. Comme le soldat qui après de longues et pénibles campagnes s'en revient mourir au foyer qui l'a vu naître, il alla demander le calme et la paix à ce beau pays d'Anjou qu'il n'avait cessé d'aimer et dans lequel il retrouvait des amitiés précieuses.

(A suivre.)

FEUILLETON DU COURRIER DU CANADA

2 Mai 1890—N° 109

LES EPREUVES

—DU—

CŒUR.

(Suite)

Luc Auvilleurs n'acheva pas. Il se leva et marcha dans le salon, avec agitation. Nathalie était restée plongée dans une rêverie profonde. Elle ne trouvait ni le courage de répondre à Luc Auvilleurs, ni la force de se répondre à elle-même.

— Je ne puis vous offenser, reprit Luc, en vous avouant que depuis longtemps je regarde, comme le but de mes espérances, de vous voir consentir à devenir ma femme. Jusqu'à ce moment j'ai tenté d'arrêter sur mes lèvres l'explosion d'un sentiment que vous devez croire, que vous croyez vrai. Vingt fois j'ai pensé que j'aurais le courage de vous supplier de me confier votre vie, et vingt fois j'ai reculé... Cependant vous me témoigniez une sympathie constante,

quelquefois même, votre amitié allait pour moi jusqu'à l'abandon, j'ai espéré que vous me compreniez... et que vous me saviez gré de mon silence, et que... Puisque j'ai commencé cet aveu, laissez-moi continuer... Vous êtes une femme douée de trop de cœur et de trop d'intelligence pour ne point m'avoir promis depuis longtemps... Si vous n'aviez au fond de votre cœur résolu de récompenser un jour cette amitié profonde, ce dévouement absolu, m'eussiez-vous permis de venir chaque jour à votre foyer, auriez-vous encouragé tacitement le sentiment que vous avez laissé grandir en moi.

Nathalie cacha son front dans ses mains. Que pouvait-elle opposer aux paroles, aux raisons de M. Auvilleurs? Elle se souvenait trop, en effet, prévenue par Bridgett du sentiment involontaire qu'elle avait fait naître dans l'esprit de Victor Bérard, afin de lui enlever toute espérance, elle avait lentement manifesté sa préférence pour Luc Auvilleurs. Celui-ci avait le droit de le dire: loin de le rebuter, et l'avait encouragé. En croyant accomplir un acte de droiture elle s'était, à son insu, rendue coupable d'une imprudence d'une faute grave, peut-être... Et cette faute comment la réparer? Sans doute Luc Auvilleurs lui en fournirait le moyen, mais une lutte s'engageait entre elle, violente, douloureuse.

Elle estimait profondément Luc, mais elle n'avait jamais songé à en faire son mari. Jamais même elle n'avait cru sérieusement qu'elle contracterait une alliance nouvelle. Sentant au fond de son âme un puissant besoin d'affection, elle avait adopté Madone. Madone! Mais il s'agissait pour elle de la garder ou de la perdre. Luc Auvilleurs n'était plus désormais un ami heureux et reconnaissant désireux de trouver place au foyer de Mme Lincelle; c'était le chef d'une famille reconstituée, attirant à lui tout à la fois l'aieul et la petite-fille, leur prodiguant avec les tendresses de son cœur toutes les jouissances de la fortune, reprenant Madone pour la rendre plus heureuse encore que Nathalie n'avait pu le faire jamais, puisque près d'elle, son grand-père n'avait pu trouver sa place.

L'idée d'un nouveau mariage pouvait paraître étrange à Mme Lincelle, mais la pensée de se séparer de Madone lui était insupportable.

Dans le conflit des sentiments qui se formaient, se confondaient dans son esprit et dans son cœur, elle se sentait incapable de répondre, et de grosses larmes roulaient entre ses doigts.

— Je ne pensais pas, dit Luc avec une tristesse mêlée d'amertume, que ma demande pût vous affliger à ce point... Je le regrette, et j'en souffrirai longtemps... Permettez-moi de

me retirer, pour ne point prolonger une situation doublement pénible...

En ce moment la porte du salon s'ouvrit, et Madone parut.

XXVI

LES TROIS CORBEILLES

En trouvant sa mère adoptive en larmes et Luc Auvilleurs si triste qu'elle ne se souvenait point de l'avoir vu ainsi, Madone s'élança vers Nathalie, mais en même temps elle tendit une de ses mains à son oncle.

— Oh! mère! mère! dit-elle, pourquoi t'affliger de la sorte? Il me semblait que dans ton affection pour moi tu serais heureuse de voir que j'aie le droit maintenant de vivre près de mon aieul, et le bonheur de donner à mon oncle un titre plus affectueux encore que celui d'ami. Crois-tu que je t'aimerais moins pour avoir autour de moi un plus grand nombre d'être chers? Tu n'as jamais su combien j'ai souffert à la pensée que mon grand-père me quitterait pour ne point mettre d'obstacle à ce qu'il appelait mon bonheur. Dieu sait que j'aurais volontiers suivi partout... Par une grâce infinie de sa bonté, Dieu me le rend de telle sorte que je pourrai devant tous l'aimer, le reconnaître, et tu t'attristes, tu pleures...

— Tu ne comprends donc pas

Madone, tu ne comprends pas! dit Nathalie en couvrant de baisers les cheveux de la jeune fille; ton aieul te demande près de lui... Énormes tu vivras avec ton grand-père, non plus chez moi, mais chez ton oncle, M. Auvilleurs.

— Est-ce vrai? demanda Madone au millionnaire.

— Oui, Madone, répondit celui-ci; mais en même temps que j'exprimais à Mme Lincelle le désir de Pascal Marsan, je lui fournissais le moyen de ne vous quitter jamais, et de partager notre vie de famille.

— Et tu as refusé, mère, tu as refusé? Tu ne m'aimes donc pas? Quoi! tu peux vivre près de moi, et tu consens à ce que je m'éloigne... Mais pour rester au milieu de tous ceux qui, jusqu'à cette heure, ont eu les tendresses de ma vie, j'accepterais le martyre, moi! Voyons, ce que demandait M. Auvilleurs, mon oncle, était donc bien dur? Comment avez-vous pu exiger de ma mère adoptive un sacrifice si grand qu'il lui ait paru impossible de l'accomplir... Ne puis-je le consommer à sa place? Je suis prête, moi! Si elle savait combien je l'aime elle n'hésiterait pas un instant... Mère, peux-tu m'apprendre de quoi il s'agit... Tu gardes le silence! autorises-tu mon oncle à me le révéler... Mon oncle! oh! combien ce mot est doux à dire...

— Eh bien! Madone, ce que je rêvais me rapprochait encore de toi

d'avantage. Au lieu de vivre dans deux hôtels, nous habitons le même, le tien... Il est assez vaste pour qu'on puisse au besoin y loger trois ménages... La Villa des Fleurs étant moins importante que le château d'Auvilleurs, nous émigrions tous de ce côté, et je faisais construire non seulement une serre, mais un jardin d'hiver pour les fleurs de celle que tu appelles ta mère... Nous vivions rapprochés, heureux, nous voyant à toute heure... Une seule chose était changée...

— Laquelle? demanda Madone.

— Mme Lincelle cessait de s'appeler ainsi, pour prendre le nom de Mme Luc Auvilleurs...

— Vous deveniez le mari de ma mère adoptive?

— Je devenais presque ton père, tu le vois bien...

— Et tu as refusé! s'écria Madone en saisissant dans ses bras Nathalie troublée. Tu n'as compris ni le cœur d'or de mon oncle, ni la joie que me causerait ce mariage? Vivre ensemble! Entre mon oncle, mon aieul et toi, c'est été le paradis en ce monde! D'où peut venir ton hésitation, ta crainte? Ne m'as-tu pas dit cent fois: "M. Luc Auvilleurs est le meilleur des hommes!" Oh! tu ne saurais le nier. Ses visites nous réjouissent toutes deux, il aurait manqué à notre vie...

(A suivre)

ANNONCES NOUVELLES

La Société de Construction Permanente de Québec. — L. C. Marcoux. Cour Supérieure—Pelletier & Chouinard La Compagnie des Haras National—Ls. Beauchien Nouveaux Tapis—Behan Bros Nouveau magasin.—Zotique Garneau. Avis.—J. L. Lavery. Déménagement—Madame Vallée. Soumissions demandées.—J. F. Peachy. Crédit paroissial.—C. B. Lanctot. Soumissions.—L. Vankoughnet.

CANADA QUEBEC, 2 MAI 1890

M. BEAUGRAND

M. Beaugrand est de retour à Montréal depuis deux ou trois jours. Et la Patrie d'hier contient la déclaration suivante signée de son nom :

Comme on m'a fait—en mon absence—l'honneur de s'occuper de ma candidature dans la nouvelle division St-Louis, pour le parlement local, aux prochaines élections générales, et comme il y paraît y avoir quelques doutes à ce sujet, je crois qu'il est de mon devoir de faire cesser toute équivoque dès aujourd'hui.

Je suis et je serai candidat dans la division Saint-Louis, et je me présente et me présenterai comme libéral, purement et simplement.

M. Beaugrand tient à ce qu'on le comprenne bien. Il souligne. Sa candidature ne sera pas une candidature nationale mais libérale purement et simplement.

M. Mercier va-t-il accepter la candidature de M. Beaugrand comme candidature ministérielle ?

Va-t-il faire présenter plutôt un candidat de son choix ?

AUGMENTATION BOITEUSE

La Justice continue toujours à se repaître de la proie qui lui a été livrée.

On lit entre autres choses dans son numéro d'hier :

Quel est celui dans le département des travaux publics, à la commission du Havre, qui fait ainsi connaître le montant des soumissions ?

Est-ce le chef du département Sir H. Langevin.

Est-ce le député ministre ?

Qui est-ce ? quel est l'escroc qui a divulgué un secret d'état et qui a ainsi permis à des contracteurs peu scrupuleux d'écartier des soumissionnaires au détriment du trésor public ?

Les soumissions pour les contrats de cette importance, d'ordinaire, s'ouvrent par le ministre lui-même en présence du député ministre, de l'ingénieur en chef, ou par l'un d'eux.

Le ministre peut les ouvrir seul et en prendre connaissance.

L'a-t-il fait ?

Si on répond oui, c'est un misérable. Si on répond non, que l'on nous dise le nom du filou qui révèle les secrets du ministre des Travaux publics ?

Si ce n'est pas le département des Travaux-Publics à Ottawa qui demande les soumissions des travaux du Havre et qui les reçoit, que devient la savante argumentation de la Justice ?

Or ces soumissions ne sont ni demandées ni reçues par le département des travaux publics.

Donc..... à l'eau du dilemme de l'organe national !

Nous répétons ce que nous avons dit hier, et nous prions tous nos amis, tout notre public, de prendre notre parole comme celle d'un honnête homme qui sait ce qu'il dit :

Nous défions qui que ce soit, ennemi, ami, adversaire ou allié, de produire un fait, une preuve, l'ombre d'un document qui puisse mettre en question pour un instant la réputation de l'honorable ministre des travaux-publiques dans l'exercice de ses fonctions.

Qu'on cherche, qu'on fouille, qu'on essaie de faire parler tous les documents du monde, on ne réussira pas à mener à bon terme la lâche et traîtresse entreprise de souiller l'honneur d'un homme public, dont la réputation est au-dessus de toute atteinte.

NOTES ELECTORALES

—On dit que M. Mercier est terriblement effrayé des clamours de l'opinion publique, et que la date des élections pourrait bien être indéfiniment ajournée.

—Les conservateurs de Chambly doivent se réunir vendredi prochain

pour s'occuper du choix d'un candidat. Ce comité réserve des surprises à l'ennemi.

—M. Girard, avocat, de Marieville, ou M. Desmarais, de Saint-Hyacinthe, sera le candidat ministériel dans le comté de Rouville. M. Desmarais est furieux contre M. Mercier parce que celui-ci ne lui laisse pas le champ libre à Saint-Hyacinthe.

—Il paraît entendu que M. Mercier redoutant une défaite à Bonaventure renonce à ce comté pour se présenter de nouveau à Saint-Hyacinthe. Une reculade en règle !

—M. Saucier, le candidat conservateur de Maskinongé, est accueilli avec enthousiasme dans la tournée politique qu'il fait actuellement à travers le comté.

—M. Milton McDonald a été unanimement choisi comme le candidat conservateur à une assemblée du comté de Bagot, tenue à St-Liboire, le chef-lieu. Il refusa d'abord la candidature, mais les délégués firent de telles instances qu'il dut se rendre à leur demande. M. Dupont, M. P., était présent et dit qu'il faisait de cette élection la sienne. M. Casavant, ancien député, M. Denis, ex-candidat, M. Timothée Brodeur, maire de St-Hugues, et M. Malette, avocat, firent tour à tour des discours dans lesquels ils promirent à M. McDonald leur plus cordial appui. Nos amis comptent comme certaine la défaite de M. Pilon, son adversaire jouissant de l'estime générale et étant appuyé par les plus fortes influences.

—M. Duplessis, député de Saint-Maurice a tenu une assemblée dimanche à Saint-Barnabé avec la permission de l'autorité religieuse. Cette assemblée était nombreuse et bien décidée à voter en masse pour M. Duplessis. Cette paroisse sera presque unanime à voter pour le candidat conservateur.

—On parle de M. Rousseau de Sainte-Anne de la Pêrade comme candidat de l'opposition, dans le comté de Champlain.

—Il est à peu près certain que M. Étienne Poulin, conservateur, fera la lutte contre M. A. Girard, dans le comté de Rouville.

—Le National, organe de M. Duhamel publie la note suivante :

“ L'hon. M. Duhamel, commissaire des Terres de la Couronne, a décidé sur les instances d'un grand nombre d'électeurs, de poser sa candidature dans le comté de Laprairie.”

—A une assemblée des conservateurs du comté de Soulanges, qui a eu lieu hier au Côteau Station, la candidature a été offerte à M. C. A. Cornellier, avocat, qui a promis de donner sa décision dans quelques jours.

—Les conservateurs de Stanstead doivent tenir prochainement une réunion de délégués pour nommer leur candidat. La convention aura à choisir, paraît-il, entre le député actuel et MM. Hackett et Moore.

PETITE GAZETTE

Hier matin on a célébré au Grand Séminaire St-Sulpice, rue Sherbrooke, le dix-septième anniversaire de l'élevation épiscopale de monseigneur l'archevêque Fabre. Sa Grandeur a été sacré évêque en 1873 à l'église du Gesù par Mgr Taschereau, alors archevêque de Québec et aujourd'hui cardinal.

Un câble canadien sera bientôt posé à travers l'Atlantique d'Irlande à la province de Québec, sur la côte du golfe Saint-Laurent, à travers le détroit de Belle-Ile. La compagnie a déjà fait un contrat avec une maison de Londres pour la pose du câble, et la fourniture du matériel. Ce câble coûtera \$250,000 de moins que n'a coûté le câble Mackay-Bennett.

Les libéraux canadiens-français sont furieux contre M. Blake au sujet de son vote d'avant-hier dans l'affaire des Jésuites.

C'est Mgr d'Hulst qui est désigné pour succéder dans la chaire de Notre-Dame au R. P. Monsabré.

La charge est lourde, mais aucun nom ne pouvait être mieux accueilli que celui du recteur de l'Institut catholique de Paris.

Un prêtre distingué et dont on connaît l'érudition, M. l'abbé Chs

Trudelle, consacré dans la Semaine Religieuse de Québec, quelques jolies pages, à la mémoire d'une personnalité, aujourd'hui, disparue, mais que tout le vieux Québec a connu : le Frère Louis, le dernier des Récollets.

Nous publierons prochainement ce travail, tout particulièrement intéressant pour nous.

Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe, présidait mardi dernier une cérémonie religieuse à la chapelle du Bon Pasteur de Montréal, rue Sherbrooke.

Parlement Fédéral

Ottawa, 1er mai.

La séance est ouverte à trois heures et quart.

En l'absence de Sir John Macdonald, cet après-midi, sir HECTOR LANGEVIN a proposé l'adoption d'une résolution déclarant qu'il est expédient, afin de permettre à la compagnie du chemin de fer de Calgary et d'Edmonton de construire une voie ferrée à partir de la ville de Calgary jusqu'à quelque point sur la branche nord de la Saskatchewan à ou près Edmonton, de passer un contrat avec cette compagnie pour le transport des hommes, approvisionnements, matériaux et malles pour une période de vingt ans, et de payer pour tel service pendant la dite période de \$80,000 par année, le dit paiement devant compter à dater de l'achèvement de la dite voie ferrée.

Cette résolution a été votée à l'unanimité.

Sir J. Thompson annonce que le Sénat a modifié considérablement le bill des lettres de change et billets et qu'il proposera l'adoption de ces amendements à une séance ultérieure.

Le ministre annonce aussi que le Sénat a adopté un bill relatif au taux de l'intérêt, mais qu'il n'en proposera pas l'adoption maintenant, parce que M. Weldon (de St-Jean) doit demander d'y faire plusieurs modifications.

La chambre passe en deuxième et dernière lecture le bill de l'inspection du gaz, et donne ensuite son assentiment aux crédits qui ont été discutés en comité.

Cette besogne se continue jusqu'à six heures et reprend à la séance du soir.

Le bill des banques est ensuite remis sur le tapis et donne lieu à une discussion prolongée.

M. Foster donne avis qu'il proposera lundi prochain un bill intitulé “ Acte relatif aux caisses d'épargne dans la province de Québec.”

AU SENAT

Le Sénat a voté en troisième lecture cet après-midi le bill des Territoires du Nord-Ouest.

Voici les noms des sénateurs qui ont voté en faveur de l'amendement de M. Bellerose relatif à langue française : MM. Bellerose, Armand, Baillargeon, Girard, Paquet, Chaffers et McMullan.

AU ZANZIBAR

Les pêcheries de Terre-Neuve

Fête ouvrière

Agitation anarchiste

Le budget français

Paris, 1.—Au conseil de cabinet qui a eu lieu avant-hier au palais de l'Élysée, les ministres ont décidé d'opérer dans le budget une réduction de 20,000,000 de francs.

Les pêcheries de Terre-Neuve Paris, 1.—M. Bozérian, sénateur, a informé M. Ribot, ministre des affaires étrangères, qu'à la rentrée du sénat, il questionnerait le gouvernement au sujet des pêcheries de Terre-Neuve.

Le Congrès des mineurs européens

Berlin, 1.—Les mineurs du district de Zurekau ont adopté une résolution déclarant que la fédération des mineurs européens devrait envoyer des délégués au congrès international des mineurs qui doit avoir lieu à Bruxelles.

Au Zanzibar

Zanzibar, 1.—Une forte colonne de troupes allemandes, sous les ordres du major Wissmann, est partie de Bogamoyo pour attaquer Kiwa. La canonnière anglaise “Turquoise,” ayant à son poste le vice-consul anglais, est allée à Kiwa pour protéger les intérêts anglais.

Condamnation d'émoueurs Vienne, 1.—Trente huit émoueurs ont été condamnés à des peines variant de huit mois à trois ans de prison.

Une émeute ouvrière a eu lieu aujourd'hui à Frankstadt. Une fabrique a été pillée par la foule. Les soldats ont frappé à coups de briolette beaucoup de perturbateurs.

En Allemagne

Berlin, 1.—Le général Leinhardt, l'un des aides de camp de l'empereur et M. Stamm ministre d'Allemagne en Espagne, feront visite au prince de Bismark à Friedrichsruhe.

L'empereur Guillaume a informé la reine Victoria qu'il avait l'intention d'aller en Angleterre au mois d'août.

La fête des ouvriers

Madrid, 1.—La population de la ville est dans une grande agitation. On pense que le premier de mai ne se passera pas sans effusion de sang.

Paris.—Un autre anarchiste a été arrêté. M. Floquet, président de la chambre a donné ordre au questeur d'admettre les délégations ouvrières qui ne se composeront pas plus de cinq personnes, excepté les délégations nommées par des assemblées tenues

dans les rues de la ville. Les troupes ont été mises à la disposition du gouverneur de la ville, qui pourra faire sortir, entre autres, huit régiments de cavalerie, qui seront stationnées à l'Élysée.

Les assemblées d'ouvriers sur la rue seront dispersées.

L'agitation anarchiste

Les dépêches nous font connaître l'agitation anarchiste qui se fait actuellement, par toute l'Europe.

Douze anarchistes, parmi lesquels le secrétaire du marquis de Mores, et M. Prévost, secrétaire de l'union des coiffeurs, ont été arrêtés à Paris. Dans plusieurs villes de France, la police a procédé à l'arrestation de quelques anarchistes qui conseillaient aux ouvriers d'avoir recours à l'émeute et au pillage pendant la démonstration du 1er mai.

A Lyon, la police a arrêté les anarchistes qui excitaient les ouvriers à la violence. Les perquisitions qui ont été faites au domicile de quelques suspects ont amené la saisie de matières explosives et de lettres provenant de révolutionnaires habitant d'autres villes.

Le Temps dit que la police a découvert au domicile du marquis de Mores des circulaires excitant les ouvriers aux désordres et qu'elle a trouvé dans la maison de M. Drumont un manifeste exhortant les soldats à s'insurger. Les agents ont appris aussi que certains anarchistes avaient l'intention de lancer de la dynamite afin de provoquer une insurrection sanglante. Les arrestations ont été opérées à la suite de ces découvertes.

Après avoir subi un premier interrogatoire, le marquis de Mores a été reconduit en prison. Il est accusé d'excitation au meurtre, au pillage et à la rébellion dans l'armée. Des amis ont porté à la connaissance de leurs chefs les brochures séditieuses qui ont amené l'arrestation du marquis.

On dit que le marquis de Mores et ses amis avaient formé le complot de proclamer roi le duc d'Orléans et, pour ce faire, de provoquer une insurrection anarchiste. Les conspirateurs comptaient sur la neutralité des officiers supérieurs de l'armée qui, pensaient-ils, devaient être mécontents de voir un civil au ministère de la guerre.

La police affirme que les anarchistes du Rhône possèdent dans des endroits cachés des approvisionnements de cartouches de dynamite.

Au cours de son interrogatoire le marquis de Mores a fait des déclarations suivantes :

“ Je savais depuis quelques jours que mon arrestation était éminente et mes amis m'avaient conseillé de quitter le pays. Je me contentai de leur répondre que ma conscience était claire et qu'en prenant la fuite ce serait avouer ma culpabilité. J'avais remarqué que j'étais suivi depuis quelques jours par des agents de la sûreté qui, chaque jour, envoyaient à la préfecture de police des rapports sur ma conduite.”

“ J'étais régulièrement informé de la teneur de ces rapports et mon arrestation ne m'a causé aucune surprise. Je n'ai jamais eu l'intention de prendre part à la démonstration du 1er mai et j'avais même l'intention de m'absenter de Paris ce jour-là.”

Le mandat d'arrêt contre le marquis de Mores était signé par Athalin, juge d'instruction.

Quarante autres anarchistes, parmi lesquels, un italien nommé Capriani, ont été arrêtés pour excitation au désordre. Le comité anarchiste a décidé que les anarchistes se conformeraient aux ordres donnés à la police pour maintenir l'ordre pendant la démonstration ouvrière de jeudi.

L'agitation parmi les ouvriers de Hongrie prend des proportions colossales.

Les directeurs des chemins de fer et les principaux fabricants se sont entendus pour refuser du travail à tous les hommes qui auront été renvoyés pour avoir pris part à la démonstration du 1er mai.

Les autorités ont fait placarder dans toutes les gares de Saxe des affiches prévenant les employés de chemins de fer que s'ils s'absentent le 1er mai, ils seront renvoyés et poursuivis pour manquement à leur devoir.

La principale démonstration socialiste au Portugal aura lieu à Oporto. On distribue partout un manifeste invitant les ouvriers à prendre part à la démonstration.

Echos & Nouvelles

Militaire

Hier après midi trois compagnies composées d'élèves du Petit Séminaire, et une composée d'élèves de l'École Normale sont allées, musique en tête faire des exercices militaires au manège de la rue St-Louis. Les cadets offraient superbe apparence.

Nouvelle religieuse

Nous avons annoncé en septembre 1889, la création d'une nouvelle province ecclésiastique dans l'Ontario, et en même temps nous laissons entrevoir l'érection probable d'un nouveau diocèse, suffragant de cette province. La chose est faite, et le nouveau diocèse, qui comprend les comtés de Glangarry, Stormont et Cornwall, a été érigé canoniquement à la date du 23 janvier dernier. Le siège épiscopal est à Alexandria, petite ville du comté de Glangarry dont le diocèse et l'évêque futur porteront le nom. La population catholique de cette nouvelle province ecclésiastique est d'environ 145,000.

Foros iers catholiques

A la dernière réunion des Forestiers Catholiques, cour St-David, numéro 90, pour l'année fiscale :

Chef Ranger, Chs N. Veilleux ; Vice-Chef Ranger, F. X. Hallé ; Sec. archiviste, L. P. Cloutier. Sect. financier, H. St-Laurent ; Trésorier, Adolphe Veilleux ; Médecin examinateur, C. O. Collet ; Syndics, Antoine Hallé, Louis Duil et Auguste Bégin ;

Conducteurs, Herménégilde Bégin et Pierre Bégin ; Sentinelles, William Vachon et William Dussault. Le Révd M. H. Desjardins, chapelain de la cour, a félicité les officiers et les membres de la cour sur la bonne entente qui règne, et a démontré les grands avantages et le bien que cette société apporte. L'aide aux malades durant l'année a été de \$318.

Onguent et Pilules d'Holloway

Ces remèdes si renommés sont confidentiellement recommandés aux mineurs, et à tous ceux qui travaillent sous terre où existe un atmosphère nuisible. Les particules tenues de charbon ou de métal qui emplissent l'air dans ces lieux tendent à boucher les poumons et les tubes bronchiques, donnant lieu à la bronchite, à l'asthme et aux palpitations du cœur. On trouve dans les remèdes d'Holloway un médicament sûr et facile; les propriétés pénétrantes de l'Onguent enlèvent l'inflammation locale et les effets légèrement laxatifs des Pilules donnent au foie sa liberté d'action, et à la respiration la plus grande facilité.

La mort-aux-rats

Un québécois s'empoisonne avec ses deux enfants

Une dépêche spéciale de Spragueville New-York, nous apprend la mort tragique d'un canadien-français et de ses deux enfants. Il se nommait Abel Bergeron et était arrivé au Canada tout dernièrement.

Lundi matin les voisins ont fait la terrible découverte de ce crime. Deux petits enfants se tordaient dans d'affreuses convulsions, ainsi que le malheureux père. On a bientôt constaté que la veille dimanche soir, Bergeron avait mis une forte dose du violent poison, connu sous le nom de la “ mort aux rats ” dans les mets qui furent servis au souper.

Les petits enfants sont morts lundi après-midi et le père était à la dernière extrémité lorsque cette nouvelle est parvenue à la Presse.

On a trouvé dans ses habits plusieurs lettres venant de la maison de MM. Gauvreau et Pelletier, Québec. Une autre lettre écrite de sa main, croit-on, a été trouvée dans sa chambre. Elle est conçue en ces termes :

“ Rien me tient à la vie maintenant. Si je tue quelqu'un par ma faute, j'aime tout autant qu'ils m'ôtent la vie de suite ; car ma bonne blonde Lucie des Eboulements est morte pour moi, pour toujours.”

“ Je suis content de mettre fin à ma propre existence, car un homme ne peut pas avoir plus de troubles que j'ai eus !”

“ Vous transporterez mon corps au cimetière du Gouverneur.”

On a aussi trouvé deux autres lettres dans ses poches, mais elles n'ont pas été déchiffrées.

C'est là les seuls renseignements que possèdent les Canadiens français et les autorités de l'endroit sur l'origine de l'infortuné Bergeron, qui avait cependant enregistré son nom : “ Abel Bergeron, Charlevoix.”

Les parents ou amis qui s'intéressent à cette pauvre famille peuvent s'adresser à la Presse ou à M. Eugène Morrissette hôtelier de l'endroit.

Religieux

Nous apprenons que le Révd Père Paradis, qui a été débouté de son appel à Rome, va se retirer dans un couvent de Chartreux, en France, soit à la Grande Chartreuse, soit à la succursale de Bosserville, près de Nancy.

Monsieur Alfred Manseau vient d'être transféré du vicariat de Saint-Pierre de Durham à celui de la paroisse de St-Eusèbe de Stanfold.

Commerce de bois

Le premier radeau de la saison expédié de Garden Island, par MM. Galvin et Cie, est arrivé dans le port, mercredi, à la remorque du John A. Macdonald.

Tragique

Une horrible tragédie a eu lieu, jeudi matin, le 24 avril, près de Shelburne, Ont. Un cultivateur, nommé Thomas Morrison, dans un moment d'aliénation mentale, a noyé, dans un baril d'eau trois de ses enfants âgés respectivement de 2, 5 et 7 ans. Après avoir accompli ce crime, il a avalé une dose d'acide carbonique. Il a été trouvé, le matin, sur le bord d'un ruisseau souffrant d'horribles douleurs.

Accident du gaz

Un événement pénible et regrettable à tous les points de vue est arrivé samedi après-midi, à Montréal. Un jeune comte du nom de Dona Perrin est entré chez un dentiste de la rue Saint-Laurent, pour se faire extraire une dent, suivant l'habitude, il demanda le gaz afin de s'épargner certaines douleurs. Le gaz lui fut administré en proportion ordinaire ; la dent fut extraite, mais le malheureux jeune homme ne se réveilla pas. Il était mort !

Décédé

Nous regrettons d'apprendre la mort prématurée de M. David Dussault, de la maison Chateaufort et Oussault, orfèvres, rue et faubourg St-Jean. M. Dussault, un jeune homme très favorablement connu dans le quartier, a succombé avant-hier à une maladie qui le minait depuis quelques années.

Police riveraine

Les membres de la police riveraine, qui est réduite au nombre de quinze cette année, ont été assermentés hier par Son Honneur le juge Murray. Voici les noms des constables, James Cunnningham, député chef, James Battle, Patrick Stephens, Henry Wilson, John Mullin, sous-chef ; Henry Quinn, ingénieur ; Peter Waite Jos. Daléche, Joseph Deegan, William Connors, Octave Caron, André Caron, John Fradette, Pierre Kirouac et Isidore Vallée, constables.

Le condamné Morin

Voici le texte de la requête envoyée au Ministre de la Justice, lui deman-

dant la commutation de la peine de mort prononcée contre Morin :

CANADA, Province de Québec, District de Montmagny. A l'honorable sir JOHN S. THOMPSON, Ministre de la Justice, Ottawa,

Monsieur le Ministre, L'humble requête des soussignés expose humblement :

Que Jean-Baptiste-Herménégilde Morin, jeune homme de vingt-huit ans, marié et cultivateur de la paroisse de St-Pierre, dans le comté de Montmagny, a été le trente-neuvième jour de mars dernier trouvé coupable de meurtre, et condamné à être exécuté le seize mai prochain ;

Que nous croyons, que lorsque ce jeune homme a commis ce meurtre, il devait avoir perdu le contrôle de ses actes ; car jusque-là il avait joui d'une bonne réputation et n'avait jamais eu à répondre d'aucune action criminelle devant les tribunaux de son pays.

Qu'il appartient à une famille éminemment respectable ; Que les fins de la justice seraient amplement atteintes, si la sentence de cet infortuné jeune homme était commuée en un emprisonnement pour la vie.

Que le district de Montmagny peut être considéré comme un district moral ; Que depuis dix-huit ans aucune conviction n'a eu lieu pour quelque grand crime, et qu'il s'est écoulé plusieurs années sans qu'il ait été nécessaire de convoquer le grand jury, même pour de légères offenses ;

Qu'une punition aussi sévère que l'emprisonnement à perpétuité aurait autant d'effet qu'une exécution capitale, quant à l'observance des lois et des règles de la moralité publique pour le futur ; C'est pourquoi nous vous demandons respectueusement, monsieur le ministre, de bien vouloir user de votre grande influence pour demander à l'honorable Conseil Privé de Sa Majesté pour cette Puissance, de commuer en un emprisonnement pour la vie, la sentence de mort prononcée contre le dit Jean-Baptiste-Herménégilde Morin, par l'honorable juge H. C. Pelletier, chargé d'administrer la justice dans ce district, et nous ne cesserons de prier.

Avis aux mères

Le “ syrop calmant de Mme Winslow ” devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bouteille.

Québec, 9 mai 1890

Adoration réparatrice du Très Saint Sacrement dans la Basilique N. D. de Québec

Québec vient de s'enrichir d'une nouvelle et magnifique dévotion, inspirée sans doute par le Sacré-Cœur de Jésus aux cours de ceux qui cherchent à le consoler des outrages, hélas ! si fréquents, qu'il reçoit au Saint-Sacrement.

Quelques laïques, de concert avec le zèle curé de la Basilique, ayant formé le pieux projet d'avoir une adoration nocturne une fois la semaine, du jeudi soir au vendredi matin, on en a jeté les bases, après avoir reçu la haute approbation de son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec.

Cette veille de prière et de réparation devant le Très-Saint-Sacrement exposé, est faite par les hommes qui s'en partagent les heures de 7 h. p. m. le jeudi, à 5 h. a. m. le vendredi.

Aiors commence l'adoration diurne faite par les femmes. D'excellentes zélatrices ont présidé à l'organisation et veillent avec un grand soin à ce que chacune soit à son poste à l'heure marquée.

La première veille s'est faite la nuit du Jeudi-Saint au Vendredi-Saint : on ne pouvait en choisir une plus solennelle pour en inaugurer la série. Son Eminence le Cardinal, M. l'abbé Faguy curé de la Basilique, trois juges de la cour supérieure, le maire de la ville et une foule de citoyens avaient tenu à honneur d'en faire la première heure.

Dieu a béni cette entreprise consacrée à sa gloire, en la gratifiant de membres zélés et nombreux ; déjà on compte environ deux cents hommes et tout fait espérer une ferveur croissante.

Que Jésus-Hostie daigne combler de bénédictions la ville, les familles et les individus qui ont le bonheur de lui donner ce beau témoignage de leur foi et de leur amour !

—La Semaine Religieuse.

Convulsions

Toutes les attaques d'épilepsie sont arrêtées gratis par le GRAND RESTAURATEUR NERVEUX du Dr Kline. Aucune convulsion n'est sans le premier jour d'usage. Cures merveilleuses. Directions et bouteille d'essai de \$2 gratuitement. Adresse au Dr Kline, 931, Arch St. Phila. Pa.

Notes religieuses

—Les Révérends Pères Jésuites de Montréal feront un pèlerinage à Ste Anne de Beaupré, le 16 août prochain.

—M. l'abbé J. Charette, ancien curé de Troy N. Y., est arrivé de son voyage d'Europe et de Terre sainte. M. l

Marché de Québec

Farine et Grains.

Québec, 1er mai 1890.

Table listing various types of flour and grain prices, including 'Sup. extra, baril', 'Extra', 'Forté pour boulanger', etc.

Bœufs, Moutons, Etc.

Québec, 1er mai 1890.

Table listing prices for beef, mutton, and other livestock, including 'Bœuf-lère qualité', '3ème', '2ème', etc.

Lards, Jambons, etc.

Québec, 1er mai 1890.

Table listing prices for lard, ham, and other meats, including 'Porc frais', 'Sain', 'Jambons', etc.

Provisions, Etc, Etc.

Québec, 1er mai 1890.

Table listing prices for various provisions like butter, sugar, and other goods, including 'Beurre frais', 'Sucre', 'Farine', etc.

Poissons.

Québec, 1er mai 1890.

Table listing prices for various types of fish, including 'Poisson', 'Morue', 'Saumon', etc.

Marché au Cuir

Québec, 1er mai 1890.

Table listing prices for various types of leather, including 'Cuir espagnol', 'Cuir à semelle', etc.

Une institutrice

UNE institutrice de plusieurs années d'expérience, munie d'un diplôme de l'Ecole normale Laval...

NOUVEAU MAGASIN

M. ZOTIQUE GARNEAU a le plaisir d'annoncer au public qu'il ouvrira au commencement de MAI, un magasin de nouveautés au

NO 4, RUE ST-JEAN HAUTE-VILLE

DAMES ET POUR MESSIEURS

Le public acheteur qui voudra bien honorer ce magasin de son patronage sera servi avec la plus grande satisfaction.

ZOTIQUE GARNEAU

4, RUE ST-JEAN, II-V.

N. B.—Nous donnerons bientôt la date de l'ouverture de ce magasin.

TAPIS

MARCHANDISES D'AMEUBLEMENT

UN très grand choix de ce qu'il y a de plus nouveau et de meilleure qualité en

TAPIS BRUXELLES ET TAPIS TAPISSERIE

avec bordures et tapis d'escaliers pour appareiller.

75 c. ou 71 c. net un Tapis de 90c

Tapis Tapisserie, 26 1/2 c. 35c. et 47 1/2 c. net.

Tapis de Chanvre, Tapis Allemands et Tapis Ecossais.

Haute nouveauté en carrés en Tapis, Rugs et Nattes.

Nouveaux Rideaux en Point de fil brodé et en dentelle Guipure.

Nouveaux Rideaux de Jute, Chenille et mêlés de soie.

Nouvelles Etouffes pour couvertures de meubles.

Une immense quantité de rouleaux de toutes sortes pour fenêtres, et portières vendus à très bas prix.

Baguettes en cuivre, Boutons et autres ornements pour escaliers.

Lits et berceaux en fer et en cuivre.

Matelas, Oreillers en duvet et en plume.

Cretonnes depuis 10c la verge. Un grand choix.

Achetez au comptant et sauvez 5c par piastre.

GLOVER, FRY & Cie. Québec, 14 avril 1890

Dernière Edition

EN ROUTE POUR MANITOBA

L'émigration de nos compatriotes à Manitoba prend des proportions. Un second détachement est parti ces jours derniers, accompagné jusqu'à Ottawa de M. l'abbé Beaudry.

Voici les noms de quelques-uns d'entre eux. Théodule Magnan, Saint-Jude, de Saint-Alphonse, Manitoba, 9.

J. Cooke, Drummondville, 9. Joseph Paradis, Téléphore Paradis, Michel Chicoine, Urbain Paradis, de la Patrie, à Glenboro, Manitoba, 22.

J. Talbot, Taunton, Mass. Alphonse Toupin, Worcester, à Saint-Agathe, Manitoba.

Olivier Lefebvre, Saint-Hugues, à Saint-Hyacinthe, Manitoba, 2. Félix Therrien, Montréal, Saint-Jean-Baptiste, Manitoba, 8.

Alphonse Guindon, Montréal, 7. F. Brodeur.

De nouvelles recrues partent toutes les semaines.

Vaut mille fois aller là qu'ailleurs.

POURQUOI ?

L'Electeur de ce matin en faisant le compte rendu des élections du barreau qui ont eu lieu hier l'après-midi, dans le palais de justice, mentionne le nom de l'hon. J. Blanchet, qui a été réélu, bâtonnier pour la section de Québec, de MM. J. Montambault et J. E. Prince, qui ont été réélus, le premier, trésorier, et l'autre secrétaire, de MM. J. Malouin, Dunbar, Bédard, Belleau, Darveau, Pentland, Flynn et Casgrain qui ont été élus membres du conseil ; mais de M. Miller qui a été élu syndic, l'Electeur n'en souffle pas un mot.

Pourquoi ?

L'Electeur aurait-il encore souvenir des actions en dommages prises par M. W. Miller contre l'Electeur, les MM. Langelier et consorts. Et ce souvenir obscurcirait-il l'esprit du confrère jusqu'au point de lui faire imprimer des rapports, incomplets, par tactique ?

Les élections du barreau

Les élections du barreau ont eu lieu hier, avec le résultat suivant :

Bâtonnier : L'hon. J. Blanchet, C. R., réélu ; Syndic : W. Miller ; Trésorier : D. J. Montambault, C. R., réélu ; Secrétaire : J. E. Prince, réélu.

Conseil : J. Malouin, C. R., réélu ; J. Dunbar, C. R., réélu ; T. C. Casgrain, C. R., réélu ; C. A. Pentland, C. R., réélu ; L'hon. E. J. Flynn, C. R., réélu ; I. N. Belleau, C. R. ; C. Darveau, C. R., J. E. Bédard, réélu.

Visite officielle

Demain, à onze heures, Son Eminence le cardinal Taschereau, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, et les Directeurs de l'Ecole des arts et métiers, feront une visite officielle à cette institution si utile.

Avis

Le bateau pour le train du Grand-Tronc, partira de Québec, à l'avenir, à 8 heures, au lieu de 7.45 heures p. m.

Société de Construction Permanente de Québec

Le 1er mai prochain la Société paiera à ses actionnaires un dividende semi-annuel de trois pour cent sur le capital permanent de la société.

Le livre des transports d'actions sera fermé du 20 au 30 avril courant inclusivement.

Par ordre,

G. GOURDEAU, Secrétaire.

Québec, 11 avril 1890.

Effondrement d'une vieille mesure

Hier après-midi, vers deux heures, une maison s'est effondrée dans la rue Garneau. C'était une vieille mesure inhabité depuis longtemps, voisine de l'établissement de reliure de M. T. Le mieux et portant le numéro 38. Au moment de l'accident trois ou quatre gamins étaient à jouer dans cette maison. Dès qu'ils ont entendu le bruit, ils ont déguerpi et n'ont eu aucun mal.

Nous profitons de la circonstance pour demander aux officiers municipaux chargés de veiller à la vie des citoyens, de faire l'examen minutieux d'une autre mesure, située dans la rue Garneau, laquelle menace ruine.

A l'eau

Un jeune homme nommé Maybury est tombé dans le fleuve mercredi. Il était occupé à décharger la cargaison du steamer "Sardiman" au quai Allan, quand la passerelle sur laquelle il se tenait glissa et le jeune homme tomba tête première entre le quai et le steamer.

Heureusement qu'il savait nager car à cet endroit il y avait au moins 50 verges de profondeur. Un ouvrier alla à son secours et le jeune homme en fut quitte pour avoir pris un bain forcé.

La température du mois d'avril

Ce mois n'a certes pas été aussi beau qu'ordinaire.

S'il y a eu des giboulées au commencement, ce sont les dernières convulsions

se la saison des neiges, et, règle générale, avril nous donne dans sa dernière semaine des journées de chaleur beaucoup plus forte que même, en mai.

Cette année, tel n'a pas été le cas. La température, malgré le soleil, est restée au froid cru.

La neige et la glace ont fondu avec une désespérante lenteur ; il en reste même encore un peu sous la boue dans une foule de rues.

Bref, notre printemps a eu jusqu'ici les allures d'un fin d'automne.

Le temps changera probablement avec sa brusquerie ordinaire et l'un de ces jours nous tomberons d'une température de 560 à une température de 800 Farenheit, en moins de 12 heures.

Beau froid les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28, et 30.

Nuageux et froid, les 11 et 13.

Neige le 27.

Pluie, les 4, 9, 10, et 29.

En tout 25 jours de temps convenable mais froid et cru, 1 jour de neige et 4 jours de pluie avec un peu de neige.

Le baromètre a descendu jusqu'à 29.7 pouces et est monté jusqu'à 30.5 pouces, écart de 0.08.

Cadres, miroirs, dorure

M. A. Bélanger annonce dans une autre colonne qu'il a toujours à la disposition du public un assortiment complet de moulures, cadres, glaces et gravures de toutes sortes.

Voit l'annonce.

Le Septuor-Haydn

Le gouvernement fédéral a autorisé les membres du Septuor-Haydn à se servir d'une des salles de l'ancien palais de justice, pour y tenir leurs réunions.

Pèlerinages

Le bateau à vapeur le Trois-Rivières a été engagé pour faire pas moins de vingt-cinq pèlerinages au sanctuaire de Ste Anne durant l'été prochain.

Liste des vaisseaux en partance

La liste No 1 montre que quatre-vingt, quatre vaisseaux sont partis pour Québec, vingt-huit pour Montréal, deux pour Gaspé, deux pour Percé, un pour l'Aspébiac et vingt-cinq pour le Canada.

Quarante-Heures à Notre-Dame des Victoires

Les Quarante-Heures s'ouvriront, à la Basse-Ville, demain, par une grand-messe solennelle, à 8 heures.

Le lendemain, la messe aura lieu, à 9 h. et demain et dimanche, à 8 h. p. m., il y aura prière devant le Saint-Sacrement.

Toux, Rhumes, Croup.

Le Baume d'Allen pour les Poux-mons a été présenté au public après que sa valeur pour la guérison certaine de ces maladies eût été pleinement vérifiée. Il stimule l'expectoration et force les poumons à se débarrasser du phlegme ou mucus ; il change les sécrétions et purifie le sang ; guérit les parties irritées ; donne à la force aux organes digestifs ; fait fonctionner le foie d'une manière normale et donne du la vigueur à tout le système. Son action est si prompte et si efficace qu'on se rendrait qu'il arrête en quelques heures le toux le plus opiniâtre, pourvu qu'elle n'ait duré pas plus de trois semaines. Il ne contient pas d'opium, sous aucune forme, et on garantit qu'il est parfaitement inoffensif, même pour l'enfant le plus délicat. Il n'y a pas lieu d'avoir tant de mortalités par la Consommation, quand le Baume d'Allen pour les Poux-mons est employé à temps.

Pour la Consommation et toutes les maladies qui résultent de la toux, Rhumes, Bronchites, Asthme, et toutes les maladies des poumons, le Baume d'Allen pour les Poux-mons est le Grand Remède Moderne. Pour le Croup et la Coqueluche c'est presque un spécifique. C'est un vieux remède éprouvé et qui se vend partout à 50c. et \$1.00 la bouteille. On en a préparé des bouteilles de 25 cents pour répondre à la demande continuelle d'un bon Remède pour la Toux à un bas prix. Si vous n'avez pas encore fait usage du Baume, essayez une bouteille de 25c.

COUR SUPERIEURE

Districte de Québec

MARIE AGNES GERMAIN, épouse de Jean-Baptiste Falardeau, tous deux de la Cité de Québec, la dite Marie Agnes Germain dument autorisée à ester en jugement.

Le dit JEAN-BAPTISTE FALARDEAU, Défendeur.

UNE ACTION de séparation de biens a été instituée en cette cause.

PELLETIER & CHOUINARD, Proc. de la Dem.

Québec, 26 avril 1890—1m 63

CADRES, MIROIRS, DORURE

Le soussigné désire annoncer qu'il tient toujours le meilleur assortiment de moulures pour cadres, moulures dorées, moulures bronzées, moulures de chêne, glaces de cheminée, glaces de trumeau, glaces non encadrées, gravures de toutes sortes, chevaliers en bambou et en cuivre.

Le soussigné entreprend aussi tout ouvrage en dorure, dorure de tabernacles, dorure d'églises, ouvrage garanti, or de première qualité.

A. BÉLANGER, 177, rue St-Jean.

Québec, 1er mai 1890—15 jrs 66

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

Le 1er et après le deux juin prochain "LA CAISSE D'ECONOMIE" paiera à son Bureau, Haute-Ville, un dividende de cinq pour cent sur le montant du capital versé, pour le semestre expirant le 31 Mai prochain.

L'Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu dans la bâtisse de "LA CAISSE D'ECONOMIE" Haute-Ville, LUNDI, le SEIZIÈME JUIN prochain, à sept heures et demie P. M.

L. C. MARCOUX, Sec.-Trés.

Québec, 30 avril 1890.—6 s. 65



Québec, 5 février 1890 14

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC.

Ancienne maison Methot fondée en 1808.

Fabricants de clous et de Moulanges et Marchands de Fer

FOURNISSEURS ORDINAIRES DES FABRIQUES ET DES Institutions religieuses et d'éducation

Successeurs de BEAUDET & CHINIC

COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL

PROPRIETAIRES DES MAISONS SUIVANTES :

CLOUTERIE VENTADOUR Beauport

FABRIQUE DE MOULANGES rue de la Chapelle, St-Roch

ENTREPOT DE GROSSE QUINCAILLERIE ET DE CHARRONNAGE rue des Sœurs, Basse-Ville

BUREAUX ET MAISON DE VENTE pied de la cote de la Montagne

Stock universel et complet.

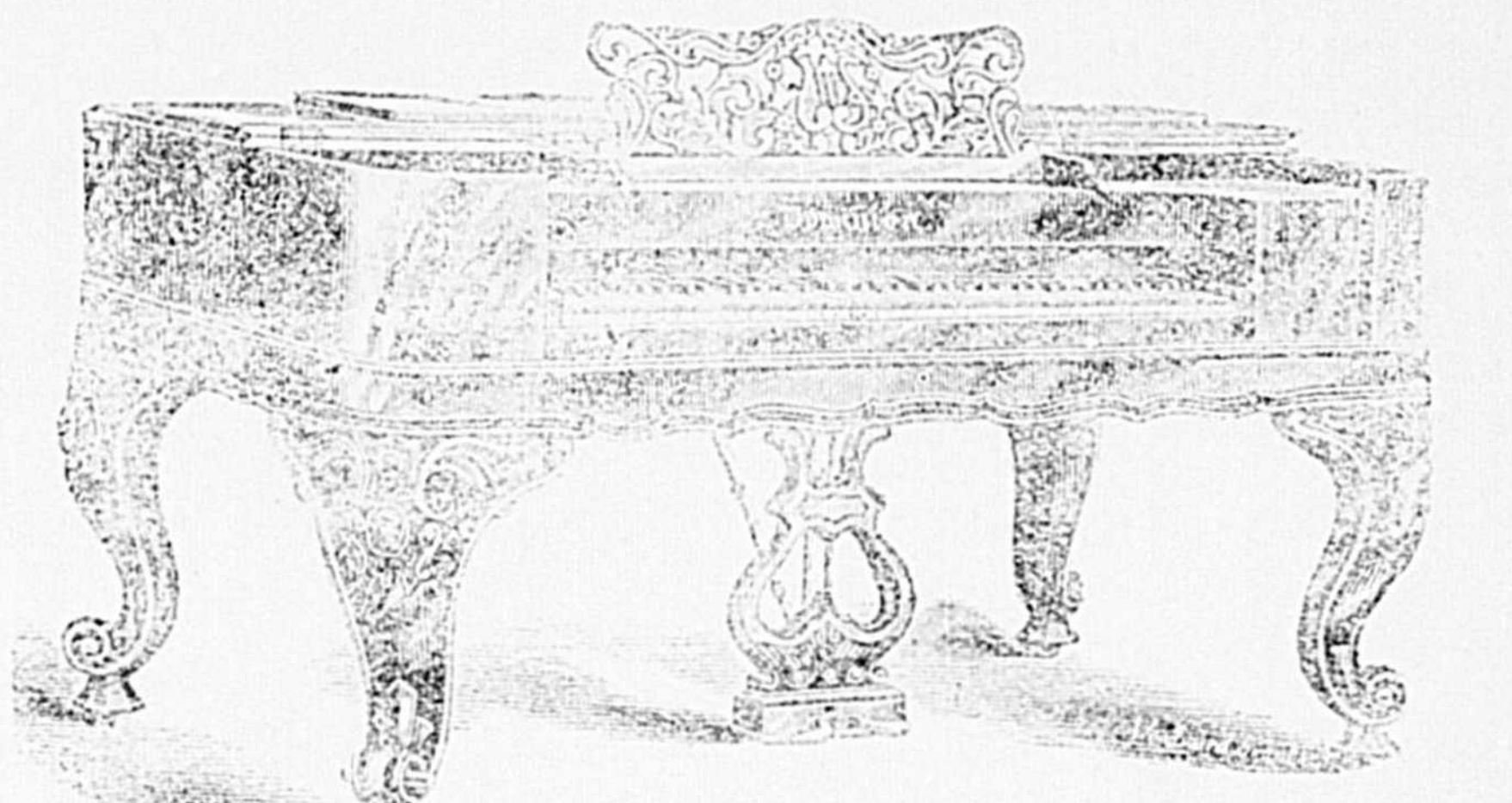
Marchandises de qualité supérieure.

PRIX SANS PRECEDENTS A QUEBEC

☎ Téléphone : 48.

ORGUE EOLIEN

La grande merveille musicale



Qu'est-ce qu'un Orgue Eolien ?

C'EST d'abord un ORGUE AVEC CLAVIER DE CINQ OCTAVES, COMPLET ET PARFAIT dans tous ses détails, qui se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage d'un registre. Toute personne peut alors jouer CORRECTEMENT les morceaux les plus difficiles. Mais le GRAND POINT surtout, c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même, peut entendre, non seulement correctement, mais ARTISTIQUEMENT les compositions les plus difficiles des grands maîtres, observant tous les changements de temps et de nuances les plus délicates. On ne peut faire une juste idée de cette orgue merveilleux sans l'avoir entendu. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienvenus.

L. E. N. PRATTE, 1676, rue Notre-Dame, Montréal

SEUL IMPORTATEUR DES PIANOS Hazelton, Fischer et Dominion, et les Orgues Dominion.

Québec, 19 avril 1890—noù 1889—1an 3jrs. 1024

GRANDE VENTE PAR ENCAN

Etalons Percherons, Normands et Bretons.

La COMPAGNIE DU HARAS NATIONAL vendra par encan le SAMEDI 17 MAI PROCHAIN

à une heure de l'après-midi, à ses écuries, à OUTREMONT, près Montréal

40 ETALONS NORMANDS, PERCHERONS et BRETONS

Conditions faciles de paiement.

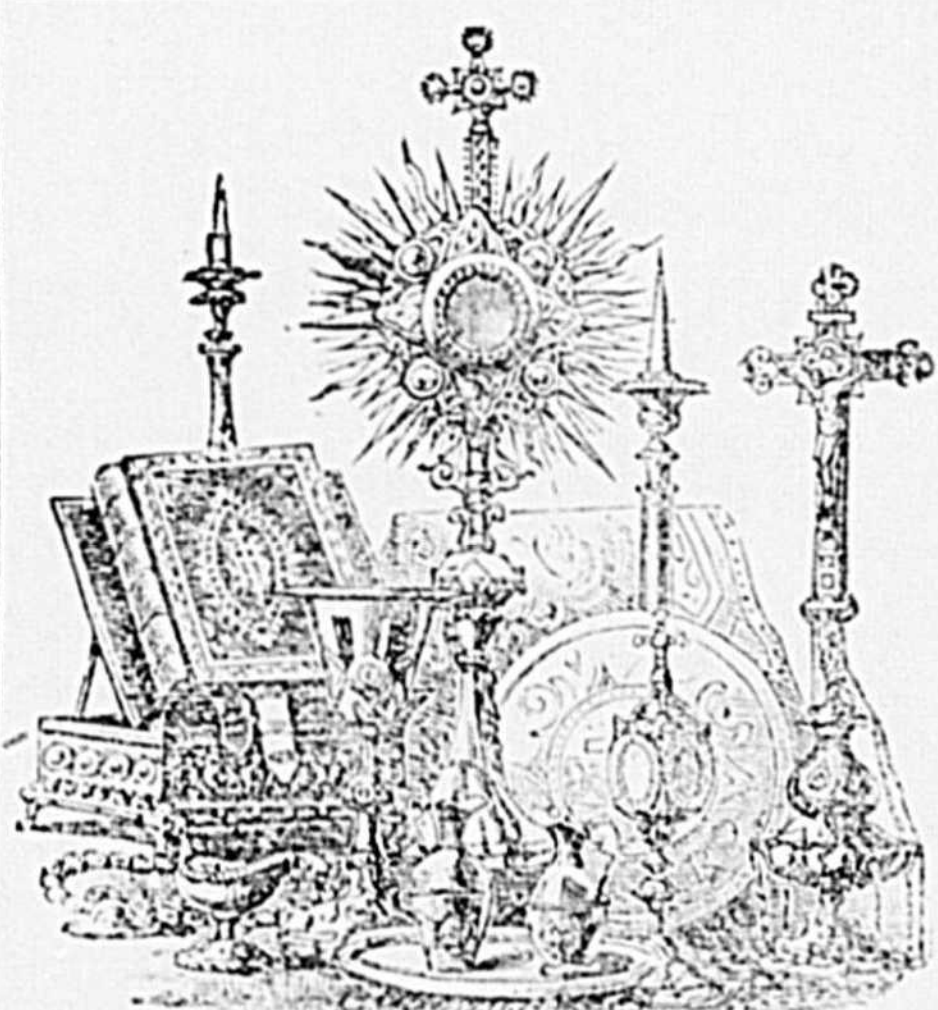
Québec, 2 mai 1890.—Québec, 11 avril 1890— 54

CREDIT PAROISSIAL

C. B. LANGTOT,

1664, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.



Importation spéciale du Printemps

Chasuberie, Bronzes et autres Ornaments d'Eglises !

SPECIALITE.

Chasubles en soie avec sujets brodés en soie \$ 9.00

" velours et sujet brodé..... 14.00

Chape noire, laine..... 12.50

GRUPE DU ROSAIRE !

MES ATELIERS DE STATUES sont les plus grands et les plus perfectionnés en Amérique.

BOUQUETS D'AUTELS

Un assortiment complet de bouquets à prix réduits et vases donnés gratis avec les bouquets.

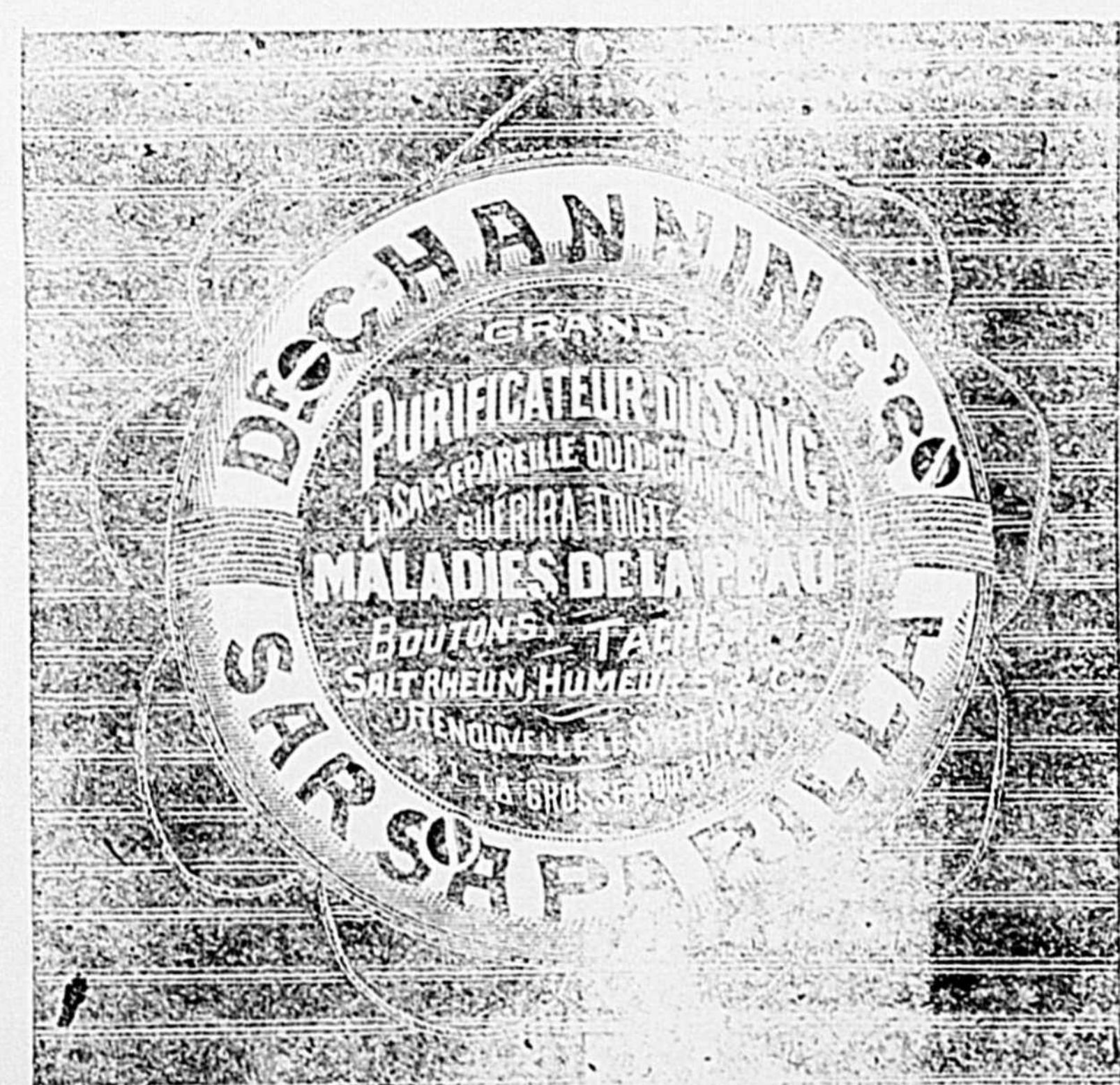
SAYS ET MERINOS

dernières importations de says d'une qualité supérieure. Mérinos réduit de 50 pour cent étant décidé de ne plus tenir cette ligne de marchandises.

Vins de Messe, Huile d'Olive, Cierge, etc.

C. B. Lanctot.

Québec, 22 Avril 1890—17 mai 1889—1an 982



Québec, 24 juillet 1889—1an

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE (CANADIEN)

DEPART DE QUEBEC

Train Express à 1.30 p. m.

Train Express à 10.03 p. m.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST-JEAN

DEPART DE QUEBEC

7.30 A. M.—Express direct pour le Lac Saint Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 5.45 P. M., à Roberval à 6.30 P. M.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

1.55 P. M.—Train mixte Lévissiers la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Pour la Rivière du Loup et Ste-Flavie..... 8.00 Pour Halifax et St-Jean..... 14.30 Pour la Riv. du Loup..... 18.00

De la Rivière-du-Loup..... 5.30 De Halifax et St-Jean..... 13.10 De la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie..... 14.15

Express—quitte Lévis à 1.35 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.15 p. m. et à New-York, 11.40 a. m.

Mixte—quitte Lévis 2.00 p. m., arrive à St-François à 6.45 p. m.

Passagers: Quitte Lévis à 8.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 4.00 a. m. et à New-York à 10.00 p. m.

QUÉBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

Départ de Hedleyville pour Sainte-Anne, à 7.30 A. M. et 6.30 P. M.

Le train du dimanche part de Hedleyville à 7.45 A. M., 1.30 P. M. et 6.00 P. M.

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux font le trajet entre Québec et Lévis tous les demi-heures. Prix 20 cents aller et retour.

TRAVERSE DE QUEBEC A LÉVIS. INTERCOLONIAL.

QUÉBEC LÉVIS

A. M. 7.30 Malle pour la Rivière du Loup.

9.00 Accommodation pour la Rivière-du-Loup, P. M.

2.00 Malle pour Halifax, P. M.

5.30 Accommodation pour la Rivière du Loup, P. M.

1.15 Malle de Halifax, P. M.

2.30 Malle de la Riv. du Loup, P. M.

8.00 Express de nuit pour Sherbrooke, P. M.

10.45 Train mixte de nuit pour St-Joseph, P. M.

3.00 Express de nuit pour Sherbrooke, P. M.

8.00 Malle pour l'Ouest, P. M.

10.00 Express de nuit pour l'Ouest, P. M.

Le "Courrier du Canada" Est en vente chez MM. F. Béland tabacniste, rue et faubourg St. Jean, Filteau, Libraire, rue Buade, Hauteville, Drouin et Frère, rue St-Joseph St Roch

A Vendre

A SAINT-PIERRE de la RIVIERE-DU-SUD, un magasin avec cave et autres dépendances parfaitement appropriées et conservées, communiquant avec une excellente maison très avantageusement située pour un marchand, ancienne résidence de feu Dame veuve Charles Bacon.

A VENDRE

LIVRES D'UNE GRANDE VALEUR POUR LE CLERGE, quelques ouvrages RARES pour les collectionneurs et quelques files complètes de journaux.

- 1. GORRES—La mystique divine, naturelle et diabolique. 5 vol. in-octavo, reliés. 3.00
- 2. THOMAS-SIN—Discipline de l'Eglise, 7 vols in-quarto, reliés. 10.00
- 3. R. P. CORN, A LAIDE—Supplementum in scripturam sacram, librum 7to, in-quarto, rel. 2.50
- 4. ST-THS D'AQUIN—La chaîne d'or, 8 vols, reliés. 10.00
- 5. —Somme contre les gentils, 3 vol. rel. 3.00
- 6. L'ABBE GROSSE—Cours de religion 6 vol. brochés, in-octavo. 6.00
- 7. GURY—Casus conscientiae, 2 vol. rel. 1.50
- 8. FRANZ, HETTINGER—Apologie du Christianisme, 5 vol. in-quarto, rel. 5.00
- 9. Perpétuité de la Foi, 4 vols in quarto. 3.00
- 10. C. MARTIN—Répertoire de la doctrine chrétienne, 2 vol. reliés. 3.00
- 11. NOEL.—Explication du catéchisme de Rodez, 6 vol. in-douze, reliés. 4.00
- 12. L'abbé A.-C. PELLETIER.—Traité de la puissance ecclésiastique, 2 vol. 2.00
- 13. BOUVIER.—Institutions théologiques, 6 vol. reliés. 2.50

Quelques ouvrages rares

A vendre aussi:

La file complète de L'Etendard, 7 années. \$40.00

La file complète de La Voix, 8 années. 16.00

La file complète de La Justice, 4 années. 20.00

S'adresser à M. N. LACASSE, ou au "COURRIER DU CANADA."

Québec, 8 mars 1890—

Les Pilules et Onguent Holloway

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins.

L'Onguent est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/4d., 2s. 6d., 1/4s. 22s., et 3/4s. chaque boîte et poi, et au Canada à 30 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington, Signé: THOMAS HOLLOWAY, Québec, 2 novembre 1881—Jan. C

EAU ST-LEON

Certificat de l'efficacité de cette eau merveilleuse



La lettre qui suit parle d'elle-même: CHERS MESSIEURS.—Durant trois ans, j'ai eu à lutter contre cette maladie mortelle, la Dyspepsie tellement que j'étais privé de presque toute nourriture mais surtout de viande.

LOUIS LAROSE, Maître-maçon, 32, rue Artillerie, Québec.

Cette eau est en vente en gros et en détail par MM. GINGRAS LANGLOIS & CIE, En face du Palais Cardinal, Québec, Québec 2 juillet 1888.

LIGNE ALLAN

SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET DE TERRENEUVE POUR LE TRANSPORT DES MALLS

Canadiennes et des Etats-Unis

1889—Arrangements d'Hiver—1890

Table listing shipping routes and dates for the Allan Line, including destinations like Parisian, Sardinian, Polynesian, etc.

Les vapeurs du service de la Malle de Liverpool, Halifax et Portland

Table with columns for destination (Liverpool, Portland, Halifax) and departure dates.

Partant de Halifax à deux hrs P. M. ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec: Cabine..... \$60.00 et \$70.00

Ligne de Glasgow

Table listing shipping routes from Glasgow to destinations like Norway, Manito, etc.

On ne peut rentrer sa chambre sans en remettre le prix d'avance.

Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, PAE & CIE, Agents Québec, 17 mars 1890 782

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889—Arrangements d'hiver—1890

Le et après LUNDI, le 18 NOVEMBRE 1889, les trains de ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit:

LES TRAINS QUITTERONT LÉVIS

Pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie..... 8.00 Pour Halifax et Saint-Jean..... 14.30

LES TRAINS ARRIVERONT A LÉVIS

De la Rivière-du-Loup..... 5.30 De Halifax et St-Jean..... 13.10

Le char d'ortie attaché au train Express quittant Lévis à 14.30 se rend jusqu'à Halifax.

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations sur la route, les taux du fret et les passagers en s'adressant à: T. LAVERDIÈRE, 19, rue Dalhousie, Québec.

BIERE ET PORTER LABATT

DE LONDON, ONTARIO. Preuve que la Célèbre BIÈRE ET PORTER fabriqués par John Labatt de London, Ont., est la meilleure du Canada et même pouvant rivaliser avec les meilleurs Bière et Porter importés.

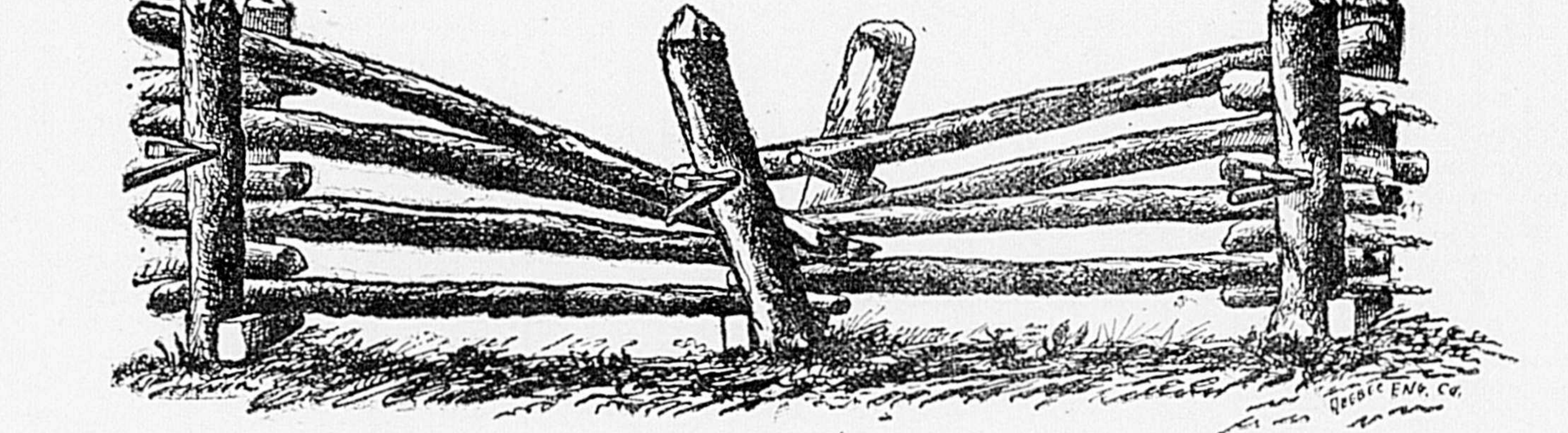


M. FISET, M. D. L., Analyste du Gouvernement, Québec, dit: "Je les ai trouvés très purs et des meilleurs qualités de houblon et orge."

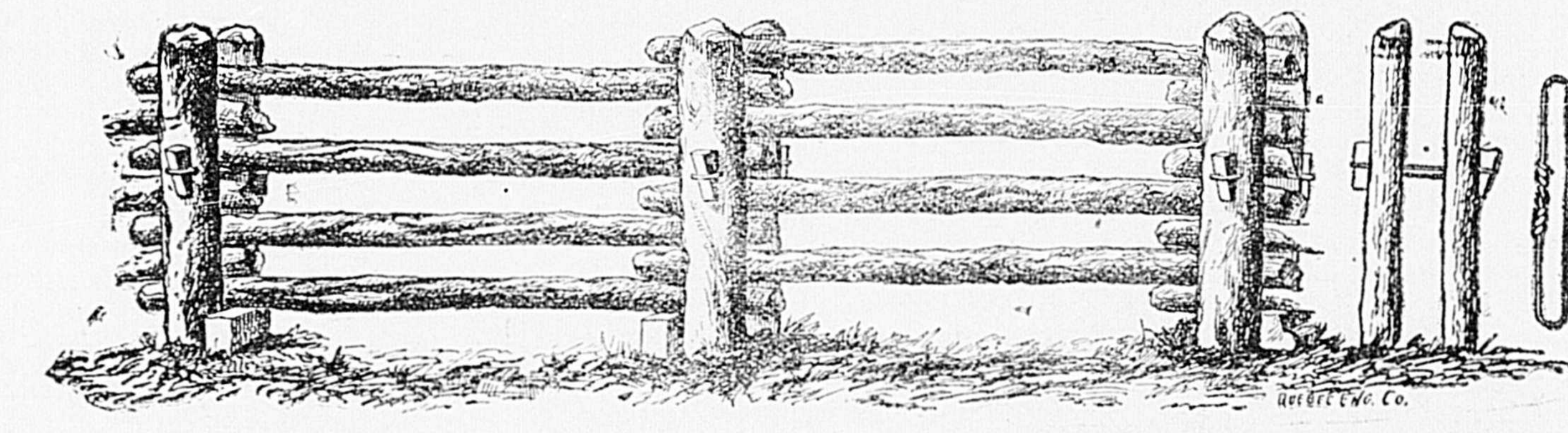


SEUL AGENT, A QUEBEC, 179, RUE ST-PAUL, QUEBEC. Québec, 5 Avril, 1890—14

Cloture faite avec la cheville en bois.



Cloture faite avec la cheville en fil de fer.



CERTIFICAT DE M. J. C. CHAPUIS

Nos lecteurs n'ont pas besoin qu'on leur dise ce que c'est qu'une cheville à clôture, car ils le savent tous. Mais, ce que plusieurs d'entre eux ignorent probablement, c'est qu'il y a maintenant une cheville à clôture bien supérieure à la meilleure cheville en épinette rouge dont l'on se sert ordinairement.

Les avantages que présente cette cheville sont nombreux: d'abord, elle ne demande dans les piquets qu'un trou d'un pouce, au lieu d'un trou d'au moins 1 1/2 pouce que demande la cheville de bois.

Si l'on défait la clôture, la cheville n'est jamais endommagée; on l'enlève et elle sert à la confection d'une nouvelle clôture.

Elle coûte \$1.10 le cent, et est fabriquée par M. F. BOUCHER, Trois Saumons, l'Islet P. Q., où l'on peut se la procurer.

AVRIL, 1890. J. C. CHAPUIS.

CERTIFICAT DE M. E. CASGRAIN

Je soussigné, certifie par les présentes que j'ai fait depuis trois ans de la CHEVILLE DE BROCHE GALVANISÉE de M. FLAVIEN BOUCHER, de l'Islet, comté de l'Islet. Elle est plus durable et moins dispendieuse que celle déjà en usage et je la recommande très fortement à tous les cultivateurs.

AVRIL, 1890. E. CASGRAIN, Membre du Conseil d'Agriculture.

Cette cheville en fil de fer galvanisée est manufacturé par

F. BOUCHER, TROIS SAUMONS, P. Q.

Comté de l'Islet, P. Q.

PRIX: \$1.10 LE 100.

Des échantillons seront expédiés GRATIS à toute personne qui en fera la demande.

À vendre AU BUREAU du Courrier du Canada UN COMPTOIR en bois mou et limité avec tiroir à l'intérieur, en très bon ordre, susceptible d'être divisé en trois parties et mesurant en tout environ 50 pieds.

Des échantillons seront expédiés GRATIS à toute personne qui en fera la demande.

LEGER BROUSSEAU. Déménagement. LE MAGASIN DE MODES. No 41, RUE SAINT-JEAN, 22, VIS-A-VIS LA CÔTE DU PALAIS, Madame Vallée. Québec, 13 mars 1890 34

Advertisement for W. Baker & Co.'s Breakfast Cocoa, featuring an illustration of a woman and text describing the product's quality.

Advertisement for the 'Courrier du Canada' newspaper, listing its address and subscription information.

Advertisement for St-Leon water, including a testimonial and contact information for the manufacturer.

Advertisement for Louis Jobin, a statue maker, located at the Quartier Montcalm in Québec.

Advertisement for a wooden desk for sale at the Courrier du Canada office.

Advertisement for a moving service (déménagement) and a clothing store (magasin de modes).

Advertisement for 'Memory' books, which are described as 'wonderful' and 'valuable'.